

03015 - Travaux lourds de construction et restructuration

Proposition de décision d'engager l'opération de restructuration de la plate-forme logistique de l'Hôtel du Département

CP/2020/075

Service chef de file :
J4-Immobilier

Résumé :

Dans le cadre d'une démarche de transformation numérique de la collectivité, d'économies de frais de fonctionnement et d'une résolution des problèmes de non-conformité des locaux, il est proposé à la Commission Permanente d'engager l'opération de création d'une plateforme logistique à l'Hôtel du Département(HDD).
Il est proposé à la Commission permanente d'approuver le Programme Technique Détaillé qui définit le périmètre de l'opération ainsi que son budget prévisionnel.

L'administration départementale porte depuis plus de deux ans un projet de plateforme logistique rassemblant sur un même espace les services courrier, imprimerie, économat, afin d'optimiser les processus de travail. La création de cette plateforme à l'Hôtel du Département s'inscrit principalement dans une démarche de transformation numérique de la collectivité, d'économies de frais de fonctionnement et d'une résolution des problèmes de non-conformité des locaux.

Ainsi, cette opération permettrait :

- d'améliorer les conditions de travail des agents du courrier et de l'économat (actuellement pas de lumière naturelle ni de vue sur l'extérieur, projet suivi par les organisations syndicales) ;
- de respecter la confidentialité pour les agents se rendant à la médecine du travail (espace impacté par le projet) ;
- de remplacer les installations et le réseau de ventilation vétuste (santé au travail);
- la mise en conformité au regard de l'accessibilité et de la sécurité incendie.

Le projet intègre la restructuration de 1 167 m² au rez-de-chaussée des bâtiments 3 et 4 de l'HDD.

- le passage à la collectivité numérique : numérisation du courrier et optimisation des navettes ;
- d'améliorer les flux de livraison et les stockages ;
- de générer des économies de frais de fonctionnement (diminution des coûts d'affranchissement, suppression des machines à affranchir actuelles, soit environ 140 000 € d'économies annuelles pour le Département du Bas-Rhin) ;

Il résulte d'une large concertation et permet de répondre aux objectifs de fonctionnement

futur tout en incluant les aspects d'hygiène et de sécurité au travail.

Ces travaux comprendront :

- Les cloisons vitrées acoustiques permettant d'isoler phoniquement les espaces tout en garantissant la surveillance du plateau depuis chaque poste de travail ;
- L'aménagement de bureaux partagés ;
- La création d'un nouvel accès protégé depuis la cour de service ;
- Le réaménagement du service médecine du travail parfaitement identifié et isolé ;
- La création d'un local de stockage pour les Agents de Maintenance Informatique des Collèges ;
- Le remplacement des installations électriques, du réseau de chauffage/rafraichissement, des deux centrales d'air et des réseaux de gaines de ventilation ;
- La mise en place d'un système de contrôle de l'humidité du stockage papier ;
- Les mises aux normes nécessaires en termes de sécurité incendie et d'accessibilité ;
- Le remplacement des revêtements de sols, des faux plafonds et la mise en peinture.

Les travaux, réalisés en site occupé, pourraient débuter en juillet 2021. Le délai global du chantier est estimé à 12 mois.

Il est proposé à la Commission Permanente de se prononcer sur le coût des travaux de cette opération estimée à 1,4 M€ HT (valeur juillet 2019), soit un coût d'opération de 2 M € TTC.

Cette dépense prévue dans le Programme Pluriannuel d'Investissement est rattachée au programme RESHDPT 2019/1.

La Commission des Finances et des Affaires Générales a émis un avis favorable le 13 janvier 2020.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation, et sur proposition de son Président :

- décide d'engager l'opération de création d'une plateforme logistique à l'Hôtel du Département ;

- approuve le Programme Technique Détaillé des travaux de l'opération de plateforme logistique, dont la note de synthèse est jointe en annexe ;

- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 1,4 M€ HT (valeur juillet 2019) ;

- approuve le coût global de l'opération intégrant les frais d'études et frais annexes pour un montant de 2M€ TTC (valeur juillet 2019).

Strasbourg, le 30/01/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY